

Ce qu'est « l'Unique »

Au moment où paraît son onzième fascicule, «l'Unique» tient à rappeler à ses lecteurs:

1° Que l'œuvre qu'il poursuit est le fruit d'une initiative purement personnelle et que son animateur n'est comptable qu'envers lui-même des thèses proposées ou exposées et de son contenu en général.

2° Que cette œuvre se rattache, au point de vue doctrinal, à l'individualisme anarchiste contractuel et mutuelliste (toute polémique étant exclue à l'égard des autres tendances de l'anarchisme).

3° Que visant à développer chez ceux qui en prennent connaissance un sens approfondi de la responsabilité personnelle et réciprocaire (la liberté de chacun s'arrête là où elle menace d'empiéter sur celle d'autrui et son action cesse là où elle menace d'engendrer la souffrance chez autrui), «l'Unique» se situe sur un plan idéaliste, donnant la première place à la construction de l'éthique individuelle (l'esthétique étant considérée comme conditionnée par l'éthique) par la prise de conscience, la rénovation, la culture, l'affirmation et la documentation de l'individualité.

4° Que tout en suivant le chemin frayé par ces pionniers qui avaient nom: Stephen Pearl Andrews (la souveraineté de l'individu), Josiah Warren (la propriété du moyen de production au producteur), Thoreau (le devoir de la désobéissance civile), Proudhon (la liberté est la mère de l'ordre), Stirner (les unions volontaires d'égoïstes), Tucker («Mêle-toi de ce qui te regarde», seul critère moral de l'anarchisme), Tolstoï (le salut est en vous), Spencer (l'éducation intellectuelle, morale et physique), Edward Carpenter (l'amitié-camaraderie facteur de développement individuel et social), Ibsen (l'homme seul est le plus, fort

), Mackay (le culte du souvenir), Havelock Ellis (le fait sexuel considéré au point de vue psychologique), Palante (la sensibilité individualiste), Han Ryner (la réalisation de soi-même dans la vie harmonieuse) et maints autres, «l'Unique» n'entend pas les suivre aveuglément dans leurs conceptions, leurs exposés et leurs conclusions.

5° Que son idéal demeure LA SOCIÉTÉ SANS GOUVERNEMENT, c'est-à-dire un état de vie sociale fondé sur la multiplicité des familles d'élection, des unions ou associations ou fédérations volontaires, conçues et réalisées sans ingérence ou contrainte extérieure, sans contrat imposé du dehors, toute garantie étant fournie à l'isolé d'évoluer à part, s'il le préfère [[Nous envoyons contre envoi d'une enveloppe affranchie notre tract «A qui est destiné «l'Unique» qui développe et éclaire les déclarations ci-dessus.]].